

# Agroforesterie en maraichage et PPAM

Labéllisée Ecophyto - Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

## Enjeux

Des légumes sous les arbres ou entourés par des haies ? Des fruitiers au milieu des légumes ou des plantes aromatiques ? L'introduction d'arbres au sein d'un système de production bouleverse en profondeur l'écosystème de la parcelle. La biodiversité, la fertilité du sol et l'utilisation des ressources en eau et en énergie s'en trouvent modifiées ! Comment faire cohabiter une grande variété d'espèces sur plusieurs strates, pour en tirer les meilleures synergies ?

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

En amont des journées de formation, jusqu'à 8 h de contenus en ligne sont à consulter sur la plateforme d'E-learning d'Agrooof. Vous y retrouverez des vidéos techniques, des documents d'approfondissement et des activités d'autoévaluation  
Présentation des derniers résultats de la recherche  
Visite d'exploitations agricoles pilote en agroforesterie.

## Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 15/12/2022

### Tarifs

Adhérent 594€

Non adhérent 594€

Non agricole 594€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autre fonds de formation, nous contacter

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :** Public en situation de handicap, nous contacter

## Dates, lieux et intervenants

**01 déc 2022** (8hrs)

Module à distance  
30000

Daniele Ori, Pierrick Gouhier,  
Numa Fauchère et Valentin Laubriet, formateurs et  
conseillers en  
agroforesterie pour la Scop AGROOF.

**15 déc 2022**

09:00 - 17:00 (7hrs)

30000 Anduze

Daniele Ori, Pierrick Gouhier,  
Numa Fauchère et Valentin Laubriet, formateurs et  
conseillers en  
agroforesterie pour la Scop AGROOF.

## Co-organisateur(s)



## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))